
Primature

Ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie

Haut Comité National

Coordination du Secrétariat Technique Permanent

N° 009 PR/PM/MPMG/HCN/CSTP/2024



Compte rendu de la Session Ordinaire du Haut Comité National de l'ITIE-Tchad du Mardi 16 Juillet 2024

Mardi 16 Juillet 2024 s'est tenue dans la salle de réunion du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE, la session ordinaire du Haut Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (HCN-ITIE) présidée par la Coordinatrice Nationale du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE Mme Amina Mahamat.

Ordre du jour:

- 1 Examen du projet de rapport sur les mesures correctives;
- 2 Examen et approbation du rapport d'avancement 2022 - 2023;
- 3 Elaboration du Rapport ITIE 2022,
- 4 Divers

Etaient présents : Voir liste de présence jointe en annexe

Après vérification du quorum et rappel de l'ordre du jour, la parole a été donnée à Mr RAFIK représentant le Cabinet EnerTEAM en charge de l'appui à l'accompagnement des mesures correctives issues de la validation du Tchad d'octobre 2022.

1- Examen du projet de rapport d'appui à l'accompagnement des mesures correctives issues de la validation du Tchad d'octobre 2022

Dans sa prise de parole l'orateur a présenté en trois points le projet dudit rapport détaillant les actions correctives nécessaires pour remédier aux insuffisances identifiées lors de la dernière validation.

Le projet de rapport est structuré comme suit :

- Récapitulatif des Constatations de la Dernière Validation (Un résumé des conclusions du rapport de validation ITIE 2022 pour chaque exigence spécifique) ;
- État des Lieux (Une analyse détaillée des constatations et recommandations du rapport ITIE 2021, enrichie par les nouveautés introduites par la Norme ITIE 2023) ;
- Actions Correctives Détaillées (Des mesures correctives proposées, accompagnées des structures responsables de leur mise en œuvre pour chaque exigence).

Les membres du HCN après avoir suivi la présentation ont entamé des discussions autour des constatations et recommandations issues dudit rapport afin d'apporter des solutions aux manquements et insuffisances révélées dans le rapport précisément les Exigences ITIE 1.1 à 1.4 portant sur la participation des collègues et la supervision multipartite tout au long du processus ITIE. Selon le rapport aucune réponse du groupe multipartite n'est apportée aux mesures correctives et aux recommandations issues des précédents rapports de conciliations et de validations.

Après les échanges, les membres du HCN ont décidé de ce qui suit :

- Etablir un agenda avec un chronogramme précis pour répertorier les actions correctives et un mécanisme de mise en œuvre et de suivi ;
- Etablir un plan d'action avec un agenda d'exécution pour la mise en œuvre des mesures correctives pour chaque exigence en impliquant toutes les entités concernées en leur accordant un délai précis d'exécution;
- Mettre en place des groupes thématiques de travail (sous-commission) au sein du HCN en fonction des domaines de compétences des membres selon les 3 composantes que sont l'engagement des parties prenantes, la transparence et impacts et résultats ;
- Mettre en place un comité spécial pour décanter les problèmes liés aux financements afin de garantir un financement pérenne à l'ITIE Tchad ;
- Doter les comités mis en place des moyens nécessaires ;

Après avoir longuement débattu sur la méthodologie de mise en œuvre des actions concrètes à mener afin d'apporter des réponses à toutes les insuffisances révélés, le rapport d'appui du HCN pour l'accomplissement des mesures correctives a été adopté.

2- Examen et approbation du rapport d'avancement 2022 - 2023

Le rapport d'avancement 2022-2023 présenté par Le Secrétariat Technique Permanent évalue les progrès accomplis en matière de mise en œuvre du processus ITIE au Tchad, ainsi que toutes les mesures prises dans le but de les améliorer pendant la période concernée.

Les discussions des membres ont porté sur les réponses du groupe multipartite aux recommandations des derniers rapports ITIE- Tchad 2021 - 2022 et les mesures correctives de la dernière validation du Tchad, les deux plans de travail 2022-2023, les forces et faiblesses de la mise en œuvre de l'ITIE au Tchad. Selon le rapport, compte tenu des difficultés relatives au financement des activités, la mise en œuvre a connu moins d'impact afin d'influencer le débat public. Ces contraintes ont affecté le travail normal du groupe multipartite de 2022 et 2023 prenant l' exemple des (67) activités inscrites dans le plan de travail 2023 qui n'ont pas été réalisées..

En dépit des manquements constatés et sous réserves de mener des actions correctives aux insuffisances, le rapport d'avancement 2022-2023 a été adopté.

3- Elaboration du Rapport ITIE 2022

Ce point a été abordé à titre d'information aux membres du HCN. Sachant que le rapport ITIE 2022 devrait être publié au 31 décembre 2024, malheureusement les préalables n'ont pas encore commencé, bien que le Tdrs ait été déjà élaboré et envoyé à l'ITIE Internationale pour apporter leurs observations et amendements. La BAD dans son projet PAGESE a pris

en charge l'élaboration du rapport ITIE 2022 qui est inclus dans le financement du plan de travail annuel de l'ITIE. Cependant la procédure de passation de marché n'a pas encore été déclenchée. L'inquiétude est que ce processus ne sera pas au RDV le moment indiqué.

En vue d'accélérer le processus de recrutement d'un administrateur indépendant et compte tenu de l'échéance de publication, les membres du HCN ont proposé que le Secrétariat Technique Permanent leur envoie le Tdrs pour une consultation à domicile, afin de l'approuver et de l'envoyer en urgence au projet PAGESE pour son exécution.

4- Divers

Au titre des divers trois points se sont inscrits :

- Déplacement de la Coordinatrice à Genève ;
- Doléances des membres du HCN ;
- Information relative à la tenue d'une session.

Au 1er point de divers Mme la Coordinatrice a fait un déplacement du 16 au 20 juin 2024 à Genève où elle a assisté à une réunion des pays de mise en œuvre de l'ITIE et le Conseil d'administration. La problématique retenue est de faire avancer la mise en œuvre à travers une gouvernance multipartite, une bonne planification du travail, ensuite faire partager les défis et les succès liés à cette approche.

Au 2^e point le STP a relaté aux membres du HCN les difficultés liées à la nouvelle procédure éditée dans le circuit du Ministère en charge des finances publiques.

Au 3^e point, une communication relative à la tenue d'une session début Août pour discuter du Projet de rapport du diagnostic organisationnel et institutionnel de l'ITIE et le Secrétariat Technique Permanent s'est engagé à fournir plus des efforts afin de trouver des solutions aux préoccupations ci-dessus énumérées.

Commencée à 09h, la séance est levée à 13 h 00 mn.

Annexes.

- Liste de présence



La Secrétaire de séance



Le Président de séance